



**FARA**  
Fédération Associations  
Régionales Allocataires  
de la C. A. R. M. F.

**79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS**

**Site Internet : [retraite-fara.com](http://retraite-fara.com)**

**Président**

Dr C. POULAIN  
29 rue du Cap  
50270 BARNEVILLE-CARTERET  
Tél : 02 33 53 86 70  
Port : 06 80 13 59 37

**Secrétaire Général**

Mme D. VERGNON  
La Barbaudière  
86600 LUSIGNAN  
Tél : 06 74 65 92 54

**Trésorier**

Dr P-Y. CASTELAIN  
13 av de Montredon  
13008 MARSEILLE  
Tél : 04 91 72 52 72

## **COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE et du CONGRES**

### **BORDEAUX le 4 OCTOBRE 2011**

*Ce XIV<sup>ème</sup> Congrès s'est déroulé à l'Hôtel Mercure, Cité Mondiale du vin quai des Chartrons à Bordeaux.*

- *L'accueil est fait par le Docteur Henri Leduc, Président de la Région- Aquitaine*

Il est heureux de recevoir ce XIV<sup>ème</sup> Congrès à Bordeaux sa ville natale où il a exercé pendant 40 ans, si riche en souvenirs architecturaux, littéraires et qui est aujourd'hui patrimoine de l'UNESCO.

Il fait un retour sur quelques glorieux noms bordelais tels le Professeur Aubertin, Président de la CARMF de 1952 à 1970, à l'origine d'avancées sociales importantes : création du régime invalidité-décès, majoration de 10 % pour le RC, cotisations obligatoires pour les médecins des DOM-TOM ...le Docteur Camo « premier combattant contre l'égoïsme » puis le Docteur Bergault son prédécesseur qui a transformé l'Amicale en Association en 1997.

Il remercie le Docteur JP Morineaud et les membres de cette Région qui l'ont aidé tout au long de la préparation de cette manifestation.

- Il passe alors la parole au Dr Sibé Chirurgien vasculaire qui remplace Monsieur le Maire Alain Juppé.

Il présente Bordeaux et sa métamorphose : les tramways, les nouveaux logements dans les « 3 B ». C'est un pôle économique, aéronautique, universitaire qui a plus de 600 ans (63 % de l'université est consacrée aux professions de santé ; elle est rattachée au Québec .

Il reconnaît l'attachement des français à leur retraite par répartition et juge une réforme comme une bonne nouvelle car les retraités vivent plus longtemps.

Il souhaite à l'assistance, lors de ce Congrès, des échanges productifs.

### ***Exposé du Président***

Il remercie les organisateurs de ce Congrès les Drs Leduc, Convert, Morineaud ainsi que les plus de 130 présents à cette Assemblée.

Il présente l'évolution de la réforme de l'ASV au cours de ces derniers mois ;

Personne n'attendait un règlement aussi rapide de la réforme de l'ASV de la part des Pouvoirs Publics .

La CARMF a été l'élément moteur des négociations avec les Syndicats.

Malgré le souhait du Président Maudru de fermer le régime, il a tout fait pour la réalisation de cette réforme dans le cadre du maintien voulu par les Pouvoirs Publics et les Syndicats.

La CARMF a provoqué une rencontre le 24 mars 2011 des 5 syndicats médicaux au cours de laquelle ont été présentées les courbes actuarielles de Mr H. Chaffiotte, directeur de la

CARMF. La réforme de l'ASV a été considérée comme une priorité voire un préalable aux discussions conventionnelles.

Les autres rencontres ont eu lieu le 21 avril, (la présence de la FARA n'avait pas été "souhaitée") le 19 mai et le 1er juin.(en présence de Cl. Poulain en tant que membre du bureau de la CARMF.

Le 5 juillet 2011, une lettre signée par tous les syndicats sauf la FMF a été envoyée par la CARMF au Ministre X. Bertrand .les propositions étaient :

\* doublement de la cotisation sur 3 ans

\* baisse du point à valeur unique de 14 € sur 3 ans

\* un aménagement pour le secteur II et un autre pour les bas-revenus.

Un protocole d'accord a été signé le 21 juillet et la signature par le Ministère est prévue pour une entrée en vigueur au début de 2012.

Plusieurs contacts ont eu lieu avec la SML, la CSMF, FMF et par l'intermédiaire de Louis Convert avec MG France.

Il y a déjà eu 25 % de baisse depuis 1999 et si on privilégie un effort partagé entre les générations il faudrait qu'elle puisse être limitée entre 5 et 10 % mais non 30% comme l'IGAS le demandait. Avec, dès 2015, une indexation selon l'indice des prix, cela serait un moindre mal et permettrait pendant les 3 ans de transition une allocation globale proche de son niveau actuel.

Si les avenants ne nous conviennent pas, la FARA ou la CARMF pourraient tenter une action devant le Conseil d'Etat.

La CARMF envisagerait de mettre fin au gel du point du RC.

## ***Exposé de la Secrétaire générale***

Danièle Vergnon retrace les activités de la FARA depuis la dernière Assemblée générale du 18 novembre 2010 jusqu'à aujourd'hui.( à l'aide de projections )

Je ne reviendrai pas sur le problème de l'ASV exposé par notre Président

### **→Les réunions**

Ont eu lieu 4 Bureaux, 2 réunions pour le Congrès de 2011 et 3 Conseils d'Administration.

Au CA d'hier soir, 4 membres ont été cooptés Dr Convert, Grondin, Perrin et Vuillemin

Le bureau a été renouvelé pour 3 ans

Président : Claude Poulain

Vice-présidents : Drs Convert et Fleury

Secrétaire générale Danièle Vergnon, Secrétaire- adjoint : Gérard Gacon

Trésorier : Dr Albert Grondin,Trésorier-adjoint : Dr P-Y Castelain

4 Membres les Dr Bonnet et Lanquetin et Mmes Colas et Mancy

Invité permanent le Dr Henri Romeu et Victor Liebman jusqu'en 2012

### **→les relations avec**

#### ***1/ Les Associations régionales***

Les 16 régions qui composent notre Fédération sont représentées aujourd'hui à ce Congrès

→Participation aux réunions : Claude Poulain, Président de la FARA, à Lyon ; à Paris ; à Guise, à Strasbourg, à Mende et à Rouen.

Le Docteur Convert, vice- Président de la FARA, s'est également déplacé en Province et Danièle Vergnon à Auxerre pour la région 3.

→Préparation du Congrès de Bordeaux

→Les informations sont largement diffusées auprès des 16 associations

→La revue FARA-infos et FARA-actualités est bien documentée et attractive ; nous la devons à Henri Romeu et à Claude Poulain.

→ le site FARA [www.retraite-fara.com](http://www.retraite-fara.com) est régulièrement mis à jour..

Chaque région y a ses pages

→ La FARA est tenue au courant de la vie régionale des 16 associations qui nous informent des modifications de leurs CA et de leurs bureaux

En 2010 2011

\*en région 1 le Dr Morineaud , membre supplémentaire a succédé à Mme M. Teissier

\* en Région 8 le Dr Henry Romeu a succédé au Dr Jean Laroze.

\* en Région 6 le Dr Gérard Gacon a succédé au Dr Victor Liebmann

\* en Région 4 le Dr Georges Lanquetin a succédé au Dr Claude Chandelier

\*en Région 11 le Dr Robert Decloquement a succédé au Dr Michel Brunet

→ le nombre des adhérents à la FARA diminue légèrement.

→ la cotisation à la FARA pour l'année 2011 est passée à **5 €** et à **2,50 €** pour les CS ( par décision du CA du 18 novembre 2010)

## ***2/ Avec la CARMF***

→ une consultation sur la mensualisation des allocations avec étalement du surcoût fiscal sur 3 ans pour en réduire l'incidence a eu lieu. Le dépouillement **du 27 mai** a montré un "non" massif de 64,7 %, le taux des réponses ayant été de 24,6 %

→ Le 13 mai a eu lieu le Séminaire de Mulhouse

→ Au printemps de 2012 auront lieu les élections d'une partie des Délégués et Administrateurs. Les mandats du Président de la CARMF et du Président de la FARA seront concernés...

→ 2 événements importants de l'année sont survenus avec le dépôt de plusieurs amendements présentés par les députés et par les sénateurs.

Les premiers dans le cadre du PLFSS 2012 visaient à mettre en cause l'autonomie de la CARMF par la création d'un comité de pilotage quadripartite des 3 régimes.

Les seconds visaient à repousser l'âge de la retraite ASV à taux plein à 67 ans

Les amendements ont pu être retirés.

→ La CARMF s'aligne sur le régime de base pour l'âge de liquidation de la retraite des RC et ASV à 62 ans mais refuse, pour l'instant la retraite à taux plein à 67 ans.

→ Le vote du budget de la CARMF a eu lieu, en novembre 2010:

\* RC, une augmentation de 1,2 % au lieu de 0,5% proposés et un point à 75 € pour les Médecins et 45 € pour les CS.

\* Régime de Base a augmenté de 1,6 % au 1er avril 2011. Avec un point à 0,5405€

\* le point ASV stagne à 15,55 € depuis 1999.

→ 15 septembre 2011, Réunions des Délégués .

. 17 septembre A.G de la CARMF et réunion d'information sur l'ASV par le Dr Gérard Maudru.

## ***3/ avec les Pouvoirs publics.***

→ Le 13 avril, à l'Assemblée Nationale rencontre de Cl . Poulain, P. Fleury et L. Convert avec Denis Jacquat, député.

→ 3 Réunions au Ministère en présence des Syndicats et de la CARMF.

\* 21 avril, la présence de la FARA n'a pas été jugée « souhaitable » malgré les promesses du Ministre Xavier Bertrand.

\* 19 mai et 1er juin, participation du président Cl Poulain suite à l'invitation de G. Maudru

→ Plusieurs lettres au Ministre sans réponse

## ***4/ avec les autres structures de retraités***

\*CNRPL

\*CLAR :

\*Courrier des Retraités de l'UFR

### ***5/ avec les SYNDICATS***

De nombreux échanges ont eu lieu ces derniers mois avec les 5 syndicats représentatifs.

### ***6/ avec l'AFEM***

La FARA participe à l'entraide médicale. Depuis 2006, elle fait un don à l'AFEM et une somme de 1750 euros a été votée au CA du 24 mars 2011.

## ***Rapport du Trésorier pour l'année 2010***

Les comptes annuels ont été vérifiés par la Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes BACH, 1 rue d'Arcole à Marseille.

A l'aide de diapos, le trésorier présente la balance générale de l'année 2010 :

Au 31 décembre 2009 la trésorerie s'élève à 145545 €

Au 31 décembre 2010 la trésorerie s'élève à 148565 €

Les dépenses s'élèvent à 24690 € réparties comme suit :

\*Hébergement, restauration et déplacements 46 %

\*cotisation 14%

\*poste 5%

\*Fourniture Bureau+Documentation 10%

\*Loyer, dons, assurances, loyers, solidarité 25%

Pour 2011, les recettes se sont élevées à 33700 € (dont 31000 € de cotisations), les dépenses à 32317€

Le budget prévisionnel 2011 a été présenté lors de l'AG du 18/11/2010. On peut espérer qu'il sera équilibré malgré les frais importants du Congrès grâce à l'augmentation des cotisations.

Une diapo sur les effectifs des 16 régions montre une baisse pour 8 Régions, avec répercussion sur le nombre des adhérents de la FARA et le problème du recrutement se fait sentir avec seulement 20% des retraités qui font partie d'une Association, c'est trop peu.

Les cotisations sont passées à 5 € pour les Médecins et 2,5 € pour les CS dès 2011.

## ***VOTES***

Sur le rapport moral : oui à l'unanimité

Sur le rapport financier : quitus au Trésorier : oui à l'unanimité

## ***QUESTIONS-REPONSES***

***Comment augmenter le nombre des Adhérents ? (15 questions ou réflexions) :***

Certains s'inquiètent et pensent que la FARA mérite d'être mieux connue

La première année pourrait être gratuite pour les nouveaux

Faire envoyer une lettre par les conseils de l'ordre.

Beaucoup de retraités sont encore cotisants et peu d'adhésions de jeunes

Chacun des « nouveaux » doit recevoir une lettre de son Association ou un appel téléphonique

Il est regrettable que la liste des CS ne soit pas disponible

Les adhérents se manifestent peu lors des réunions auxquelles ils sont conviés

Dans la lettre de la CARMF, il serait bon d'annoncer une cotisation à payer  
Faire des conférences mensuelles

La région 2 a le problème de l'Allier dont la majorité appartient au CNAR

La revue FARA-infos mériterait d'être plus largement diffusée.

Les nouveaux ont une image négative des associations et une crainte de ces réunions de retraités, il faut donner une image dynamique de ces réunions.

oooOOOooo

## **XIV<sup>ème</sup> CONGRES de la FARA**

Après une pause-café, le Président Claude Poulain ouvre ce XIV<sup>ème</sup> Congrès en présence de Monsieur H. Chaffiotte Directeur de la CARMF, et du Docteur Maudrux retardé de quelques minutes.

### ***Exposé de Louis Convert sur le RC avec projections***

Ce régime est géré uniquement par la CARMF. Il représente 42 % de la retraite du Médecin et 54 % de celle du CS et pourra augmenter de 6% dans quelques années.

→ Historique du Régime Complémentaire

**1996** réforme par le docteur Labadens Président de la CARMF et Henri Chaffiotte, Directeur . L'objectif est de maintenir la valeur du point après 2015, date de l'arrivée d'un grand nombre de retraités, par une anticipation des hausses des cotisations dont une partie est affectée à la constitution de réserves gérées en capitalisation et sur un gel des points de 1% pendant 5 ans jusqu'à ce que les réserves soient constituées pour 10 ans. C'est la ***répartition provisionnée***

**1996 à 1999** hausse des cotisations de 7,5% à 9%.

**1999-2000** au moment de l'élection de Gérard Maudrux pour ne pas augmenter les cotisations, leur taux est gelé à 9 % et celui de la valeur du point également et ce pendant 10 ans .

**2008** la cotisation est augmentée à 9,2 %

→ Où en est-on depuis 15 ans et quel sera le devenir de ce régime ?

\* Le pouvoir d'achat a chuté de 12%

\* Les réserves sont de 6 ans

Si on reste sur ces données il faudra 30 ans pour équilibrer le régime

La CARMF en est consciente et :

En **2010** le CA de la CARMF a décidé d'augmenter le plafond des cotisations de 7,3 % soit 3,5 fois le plafond de la SS .

**Novembre 2010** augmentation de la valeur du point de 1,2 % ce qui fait depuis 2004 une hausse de 9,9 %. Les jeunes cotisants ont tendance à penser que la retraite qu'ils auront sera minime et Louis Convert veut montrer le contraire.

A ce jour et depuis 2000 la cotisation a augmenté de 1,7%

Il y aura donc une valorisation pour la retraite des futurs médecins qui sera encore plus sensible si le point est indexé sur l'indice des prix et si l'âge de la retraite à taux plein était de 67 ans.

Les prestations du RC seront améliorées dans l'avenir et continueront à être servies.

« les anciens se sont préoccupés des futurs retraités et n'ont pas pensé qu'à eux-mêmes »

### *Exposé de Claude Poulain sur l'ASV avec projections*

Il rappelle l'évolution des projets de réforme de l'ASV décidée fin 2005, toujours non opérationnelle les décrets n'étant pas sortis mais une cessation de paiement reste prévue pour 2013-2014.

il semble qu'une solution pourrait intervenir rapidement.

Les réunions qui ont eu lieu au Ministère de la santé entre le Ministère, les Syndicats, la CARMF, les Caisses ont abouti à un protocole d'accord en **10 points** signé le 21 avril.

Il montre la volonté des caisses de pérenniser le régime avec le maintien de leur participation aux cotisations à hauteur des 2/3 pour le secteur 1 ainsi que les objectifs retenus dans la lettre du 5 juillet envoyée au Ministre X Bertrand.

Il rappelle :

1/ les propositions de l'IGAS :

- Point non revalorisé pendant 15 ans (perte du pouvoir d'achat de 2 % par an )
- Plusieurs valeurs de points pour les actifs avec diminution importante : points acquis avant 1992 , jusqu'à 2005 et à partir de 2006
- Cotisations avec augmentation de 45 à 50 % comprenant une cotisation forfaitaire qui donne droit à des points et une cotisation d'ajustement.

2/ les nouvelles propositions :

- Doublement de la cotisation en 3 ans avec cotisations forfaitaire et proportionnelle
- Participation des caisses à hauteur des 2/3 pour le secteur 1 ainsi que les objectifs retenus dans la lettre du 5 juillet envoyée au Ministre X Bertrand.
- Points attribués 27 points sur la cotisation globale
- Aménagement pour le secteur 2
- Valeur du point en baisse de 10 % en € courants puis indexation sur l'inflation à partir de 2015.
- Aménagements pour les secteur 2 et pour les bas revenus

Si les dispositions sont reprises dans l'avenant qui devra être signé par le Ministère, la situation serait moins pénalisante que dans les propositions de l'IGAS surtout si la CARMF met fin au gel de la valeur du point du RC en 2012.

Quelques mots sur la CEDH

Bien que le décret de 1999 soit reconnu être une ingérence dans le droit de propriété, la cour a jugé qu'il n'y a pas eu de privation de propriété puisque le requérant reçoit toujours une ASV même minorée et qu'un "juste équilibre" a été ménagé entre la préservation des droits patrimoniaux et la garantie de la pérennité du système de retraite

## ***Intervention de Henri Chaffiotte directeur de la CARMF***

Sur l'état des finances de notre Caisse de retraite,  
Elles sont bonnes malgré les crises traversées et au niveau technique présentent un excédent.  
Pour le RC, les cotisations rapportent 820 Millions d'Euros et les prestations coûtent 645 Millions.  
L'équilibre financier sera maintenu jusqu'en 2020.  
L'ASV est déficitaire pour la 1ère fois en 2010 et sera en cessation de paiement en 2013 /2014.  
Régime ID le régime est équilibré avec réserves de 37 Millions d'Euros en 2010.  
RB : la gestion administrative revient à la CNAVPL et l'excédent paye la compensation nationale.  
La gestion des réserves immobilières résiste mieux que les actions avec des rendements de 7,6 % 326 Millions €  
Réserves :  
Celles du RC sont en progression et devraient passer en 2011 à 5 Milliards €  
Le Portefeuille en valeurs mobilières, a eu une performance en 2010 de 8,60 %.  
La 3ème crise donne des inquiétudes.  
L'immobilier à Paris est de bonne qualité. Taux de rendement : 7,76%

## ***Intervention du docteur Gérard MAUDRUX***

Après quelques réflexions sur la démographie qui est mauvaise, le choix de l'âge de la retraite à taux plein à 67 ou 65 ans est posé : S'il passait à 67 ans il y aurait 10 % d'amélioration et les cotisations n'auraient plus besoin alors d'être augmentées....  
...Il nous fait part des dernières nouvelles !! ...concernant l'ASV  
Un projet envoyé du Ministère non signé et non daté vient de lui parvenir.. Il remet en cause les décisions du 5 juillet 2012 : il comporte :  
- une baisse du point sur 4 ans à 14 ou 13 € puis un gel jusqu'en 2020.  
- une cotisation augmentée de 65 % au lieu de 100 %.  
- pas d'aménagement ni pour le secteur II ni pour les bas revenus  
Il y aurait une baisse du pouvoir d'achat de 23 % contre 15 % dans les accords de la lettre du 5 juillet.

La CARMF accepte le maintien mais veut améliorer les décisions de l'IGAS et diminuer au minimum les retraites.

### ***QUESTIONS-REponses***

Un référendum serait souhaitable si le gouvernement ne nous suit pas et il faudrait s'appuyer sur la Base.

Au point de vue statistique tient-on compte de la population future ; celles des Conseils de l'ordre sont fausses car elles sont basées sur la première inscription.et presque tous les jeunes commencent par le salariat .Il faut également tenir compte de la féminisation et du salaire qui représente alors 40 % de moins.

Ce projet de décret non discuté a suscité une vive émotion et la réprobation des participants : Une motion sera rédigée et transmise à la presse. (\*)

**(\*) TEXTE de la Motion et communiqué :**

*La FARA qui représente plus de 8 500 Médecins retraités et Conjointes survivants, réunie en Congrès à Bordeaux le 4 octobre 2011, a pris connaissance avec stupeur des dernières propositions des Pouvoirs publics concernant l'ASV qui ne tiennent aucun compte des discussions menées en marge de la négociation conventionnelle entre l'Etat, les Caisses d'Assurance Maladie, les Syndicats médicaux et la CARMF.*

*A l'unanimité, elle rejette ces propositions et demande l'application des dispositions contenues dans la lettre commune des Syndicats médicaux et de la CARMF, adressées le 5 juillet 2011 au Ministre, Monsieur Xavier Bertrand.*

*FARA (Fédération des Associations Régionales des Allocataires de la CARMF)*

Le Docteur Maudrux termine sur une note conviviale en nous présentant sa très intéressante « conférence sur l'histoire des moulins » histoire qui le passionne et à laquelle la civilisation doit tant. On découvre les moulins avant J.C, au temps de Mithridate, puis au Moyen âge, apogée de son développement...

Nos 16 Régions étaient représentées pour cette Assemblée Générale.

Ce congrès s'est poursuivi l'après midi par la visite de Bordeaux , cette belle ville transformée par les tramways et modernisée ces dernières années

*Danièle Vergnon  
Secrétaire générale*